

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A330

Groupe propulseurs PRATT & WHITNEY PW4164, PW4168 et PW4168A -
Remplacement des supports arrière de déflecteur des inverseurs de poussée (ATA 78)

APPLICABILITE :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A330 modèles -223, -321, -322 et -323 équipés de moteurs PRATT & WHITNEY PW4164, PW4168 et PW4168A n'ayant pas reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE 47565 ni du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A330-78-3012.

RAISONS :

Cette Consigne de Navigabilité (CN) fait suite à des cas récents de rupture des supports arrière de déflecteur des inverseurs de poussée ayant accumulé plus de 3400 cycles et qui ont été à l'origine de l'endommagement de l'appareil et des inverseurs de poussée.

L'expertise des pièces a révélé une rupture liée à des phénomènes de fatigue initiés à l'emplacement des alésages de boulons de fixation des supports arrière de déflecteur.

Cette situation non corrigée pourrait entraîner une perte partielle ou totale d'inversion de poussée d'un moteur et une possible perte de freinage d'un côté.

La Révision 1 de cette CN intègre le modèle A330-323 nouvellement certifié.

La Révision 2 de cette CN introduit l'action terminale dans le paragraphe "Applicabilité".

ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS :

Afin de prévenir une rupture des supports arrière de déflecteur associée à des phénomènes de fatigue initiés à l'emplacement des alésages de boulons de fixation des supports, les mesures suivantes sont rendues impératives :

- 1) Avant accumulation de 2000 atterrissages pour les inverseurs de poussée installés neufs sur avion, ou dans les 500 heures de vol à compter de la date d'entrée en vigueur de cette Consigne, à la dernière des deux échéances atteintes,

- remplacer les supports arrière de déflecteur P/N 76M260-029 par des supports arrière de déflecteur neufs P/N 76M260S039 suivant les instructions du Bulletin Service Alerte PRATT & WHITNEY PW4G-100-A78-67.
- 2) Pour les avions équipés d'inverseurs de poussée ayant accumulé 2000 atterrissages ou plus et n'ayant pas encore été modifiés suivant les instructions du Bulletin Service Alerte PRATT & WHITNEY PW4G-100-A78-67, à compter de la date d'entrée en vigueur de cette Consigne de Navigabilité, n'utiliser les inverseurs de poussée à l'atterrissage que lorsque la longueur ou les conditions de piste l'imposent selon les recommandations de l'OIT/FOT 999.0077/98 AIRBUS INDUSTRIE en date du 28 Août 1998 jusqu'à l'incorporation du Bulletin Service Alerte PRATT & WHITNEY PW4G-100-A78-67.
 - 3) Renouveler le remplacement des supports arrière de déflecteur P/N 76M260S039 installés neufs par des supports neufs identiques à des intervalles n'excédant pas 2000 atterrissages.

Cette Révision 2 remplace la Consigne de Navigabilité 1998-540-089(B) R1 du 02/06/1999.

REF. : PRATT & WHITNEY Bulletin Service Alerte PW4G-100-A78-67 du 04 Septembre 1998
OIT/FOT 999.0077/98 AIRBUS INDUSTRIE du 28 Août 1998.
Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A330-78-3012
(ou toute révision ultérieure approuvée).

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : 09 JANVIER 1999
Révision 1 : 12 JUIN 1999
Révision 2 : 18 MARS 2000